

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 09/09/2025 sur www.xmarches.fr sous la référence 2025-37EP

Pouvoir adjudicateur :

Ville d'Epernay

7 bis avenue de champagne 51200 ÉPERNAY

marches.publics@ville-epernay.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Commune

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : 2025-37EP IMPRESSION, DISTRIBUTION ET REGIE PUBLICITAIRE DU JOURNAL MUNICIPAL D'EPERNAY - Lot 1 :

Objet de la délégation : La présente consultation concerne :

2025-37EP IMPRESSION, DISTRIBUTION ET REGIE PUBLICITAIRE DU JOURNAL MUNICIPAL D'EPERNAY

Lieu(x) d'exécution :

51200 Epernay

L'accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique.

Les prestations sont réparties en 3 lot(s) :

01 IMPRESSION

02 DISTRIBUTION

03 REGIE PUBLICITAIRE

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 1 an.

L'accord-cadre est conclu à compter du 01/01/2026 jusqu'au 31/12/2026.

Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces de l'accord-cadre.

Type de marché : Services

Nomenclature (CPV) : 79810000-5 - Services d'impression.

Lieu d'exécution : 51200 ÉPERNAY

L'avis concerne la conclusion d'un accord cadre

Critères d'attribution :

Par pondération :

Critère qualité Qualité - coefficient 40

Critère prix Prix - coefficient 25
Critère qualité Délai - coefficient 25
Critère qualité Note environnementale - coefficient 10

Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 2

Date d'attribution : 02/12/2025

Montant final HT : 70 000 €

Opérateur économique attributaire :

LE REVEIL DE LA MARNE

RUE HENRI DUNANT BP 120 - 51204 EPERNAY CEDEX

France

Mail : tony@imprimerie-lereveil.com

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets protégés par la loi) :

Ville d'Epernay

7 bis avenue de champagne

51200 ÉPERNAY

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 09/09/2025 sur www.xmarches.fr sous la référence 2025-37EP

Pouvoir adjudicateur :

Ville d'Epernay

7 bis avenue de champagne 51200 ÉPERNAY

marches.publics@ville-epernay.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Commune

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : 2025-37EP IMPRESSION, DISTRIBUTION ET REGIE PUBLICITAIRE DU JOURNAL MUNICIPAL D'EPERNAY - Lot 2 :

Objet de la délégation : La présente consultation concerne :

2025-37EP IMPRESSION, DISTRIBUTION ET REGIE PUBLICITAIRE DU JOURNAL MUNICIPAL D'EPERNAY

Lieu(x) d'exécution :

51200 Epernay

L'accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique.

Les prestations sont réparties en 3 lot(s) :

01 IMPRESSION

02 DISTRIBUTION

03 REGIE PUBLICITAIRE

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 1 an.

L'accord-cadre est conclu à compter du 01/01/2026 jusqu'au 31/12/2026.

Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces de l'accord-cadre.

Type de marché : Services

Nomenclature (CPV) : 79824000-6 - Services d'impression et de distribution.

Lieu d'exécution : 51200 ÉPERNAY

L'avis concerne la conclusion d'un accord cadre

Critères d'attribution :

Par pondération :

Critère qualité Qualité - coefficient 40

Critère prix Prix - coefficient 25
Critère qualité Délai - coefficient 25
Critère qualité Note environnementale - coefficient 10

Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 1

Date d'attribution : 02/12/2025

Montant final HT : 50 000 €

Opérateur économique attributaire :

LA POSTE

9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS 15

France

Mail : lp-sb-deploiement.dve-strasbourg@laposte.fr

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets protégés par la loi) :

Ville d'Epernay

7 bis avenue de champagne

51200 ÉPERNAY